



An - nasr

Vendredi n° 004 du 13 février 2004

« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon »

Ce thème « les cérémonies de jouissance en islam » a été prononcé lors d'un sermon par l'imam Abdoulaye Guitty. Nous vous en proposons le résumé.

« Frères et sœurs en islam!

Bientôt ce sera le retour des pèlerins. Ils sont partis pour accomplir le 5° pilier de l'islam avec difficulté, endurance, risque, crainte, dans l'abnégation

et dans l'espoir. Qu'Allah agrée leur hadj et facilite leur retour parmi nous.

Frères et sœurs en islam! Réservez un accueil chaleureux à nos pèlerins, un accueil fraternel, surtout un accueil islamique. En effet, ce sont des moments de joie qui méritent d'être fêtés mais, sans enfreindre aux lois islamiques. Il est évident que pour beaucoup, le retour des pèlerins est une occasion de réjouissances, sans se soucier de

savoir la règle islamique en la matière. Que dit l'islam à propos de telles cérémonies appelées très souvent walima? La réponse à cette question va certainement nous amener à aborder la question des cérémonies de jouissance de façon générale en islam parmi lesquelles les baptêmes, les mariages, et même les douas funéraires.

LES CEREMONIES DE JOUISSANCE EN ISLAM

Frères et sœurs en islam! Le walima est le repas

qu'on offre aux invités à l'occasion d'un événement heureux. A la fin du repas, les invités évoquent Allah en faveur de leur hôte.

Les cérémonies (ou walima) de façon générale sont de trois sortes, et l'islam les apprécie différemment :

- il y a celles qui sont reconnues et recommandées par l'islam. C'est notamment celle du mariage pratiquée du vivant du prophète.

Il a recommandé à tout musulman qui se marie, d'organiser un walima selon ses moyens même s'il n'égorge qu'une chèvre ou offre à boire tout simplement. Elle se fait le lendemain du mariage ou au maximum trois jours après, contrairement à ce qui se fait dans la pratique. Le musulman qui observe ce walima en son temps en aura la récompense auprès de Dieu, et verra sa vie conjugale bénie ;

-il y a celles qui ne sont pas répréhensibles car conseillées par les savants (ouléma) même si le prophète ne les a pas recommandées. Il faut tout de suite préciser que, pour cette catégorie de cérémonies, seulement leur côté festif est visé. Pour les baptêmes par exemple, les oulémas pensent que l'organisation d'un walima est un bon acte car la naissance d'un enfant est un bienfait d'Allah à l'endroit des parents. Toutefois, le baptême doit être célébré avec des nourritures licites et sans gaspillage. Cette dernière observation vaut pour toutes cérémonies islamiques. Dans cette catégorie, on inclut également le walima qu'on peut organiser à l'occasion de n'importe quel événement heureux. C'est le cas des festivités marquant la fin d'une étude coranique. Contrairement à l'opinion, leur dé-

faut ne fait pas perdre à l'élève son esprit, ni ne lui retire les mérites de sa mémorisation.

Dans le même ordre d'idée, l'on doit mentionner les walima qui se pratiquent à l'occasion du retour des pèlerins. Cependant, signalons que la façon dont nous les accueillons ne convient pas à l'esprit islamique.

En effet, très souvent, ladji ou hadja est accueilli dans une ambiance qui respire tout sauf l'islam: des micro-jupes par ci, des mèches par là, sans oublier la promiscuité, les accolades incontrôlées; et tout ceci dans le mépris total des règles ou principes de la religion qui sous-tendent en tout temps et en tout lieu l'action du musulman. Il semble même que dans certaines régions il existe la danse du pèlerin. Ici ou ailleurs, parfois ce sont des klaxons intempestifs, la brutalité des motards et des voitures qui dérangent et qui provoquent quelques fois des accidents; souvent il arrive même qu'à l'occasion du retour de ladji la famille soit transformée pendant quelques temps en une boîte de nuit; des attitudes qui dépouillent le hadj de tout son sens, de telle sorte que certains ladji ou hadja seulement quelques jours après leur retour perdent toute la

grâce de leur pèlerinage. Chers frères et sœurs, évitons de compromettre par nos agissements, nos chances de bénéficier de la miséricorde d'Allah.

Frères et sœurs en islam! la dernière manifestation que l'islam a entièrement interdite, est celle organisée lors des décès pour y exposer beaucoup de frais qui auraient pu être utilisés pour subvenir aux besoins des orphelins ou des veuves. Il n'est pas rare de constater que certains gens drainent des foules, préparent abondamment à boire et à manger, expression de leur aisance sociale et matérielle et ce, après la mort de leurs parents, alors que le défunt de son vivant dormait dans des taudis, oublié dans les confins du village et y a fini par mourir affamé.

Qu'Allah nous aide à observer ce qu'il nous a prescrit et qu'Il nous éloigne de ce qu'est défendu. AMINE !

Réalisé par **Idrissa OUOBA**

lisez et faites lire An

nassr

vendredi

Le pèlerinage n'est la fin de l'adoration

Des milliers de fidèles musulmans ont accompli le pèlerinage à la maison sacrée d'AL-LAH. Ce sont en effet des croyants venus de tous les quatre coins du monde qui ont honoré le Seigneur en s'exécutant au cinquième pilier de l'islam. Le pèlerinage bien accompli absout tous les péchés. Et les distingués sont désormais appelés affectueusement « EL HADJ ». Ce statut n'est pourtant pas un acquis définitif ; il doit se mériter. Voici quelques conseils au pèlerin à son retour du hajj.

1- Réjouis toi des bienfaits d'AL-LAH à ton égard, ceux de ce merveilleux voyage qui vient de se terminer. Pendant les jours passés tu as accompli un acte d'adoration qui fait partie d'une des meilleures œuvres qui te rapproche d'ALLAH; tu as enlevé tes vêtements au miquâte, les larmes du repentir ont été versées sur les joues à Arafat, ayant honte des péchés commis, les voix se sont élevées dans toutes les langues montrant leur besoins d'AL-

LAH, les âmes ont ensuite passé la nuit à Mouzdalifah, puis les gens se sont rassemblés pour lancer les pierres aux Djamarâtes, accomplir le Tawâf autour de la Ka'ba et faire le Sa'i entre As-safa et Almarwah ; un merveilleux voyage ; tu es retourné tout heureux des bienfaits d'ALLAH. Sois donc reconnaissant envers ALLAAH.

2- Ton statut est tellement honorable qu'il a été enseigné aux autres de te demander d'intercéder auprès d'ALLAH pour eux. Invoque donc ALLAH pour toi et pour les autres musulmans.

3-Tu as ouvert maintenant une page blanche et propre de ta vie, et tu t'es habillé après ton pèlerinage de vêtements propres et purifiés. Cette position amène des responsabilités ; fais donc attention à ne pas tomber dans le péché ; fais suivre la bonne action par une bonne action, et ne fais pas suivre la mauvaise action après la bonne action

4- Un des signes d'acceptation de ton Hajj est que tu retournes du pèlerinage en laissant la vie de ce monde et en travaillant pour l'autre monde .

5- Quelle bonne chose de voir le musulman retourner dans sa famille et

dans son pays avec un bon comportement, de bonne qualité, ayant de bonnes relations avec les gens, étant juste et généreux envers sa famille, avec un cœur propre, suivant le chemin de la vérité, de la justice et de la droiture ; celui qui retourne avec ces qualités est celui qui a réellement profité du pèlerinage, de ses secrets, de ses enseignements et ses effets.

6- Fais attention à l'ostentation car une petite action peut devenir grande avec une bonne intention, alors qu'une grande action peut ne pas être récompensée à cause d'une mauvaise intention ; saches que quiconque veut que ses actions soient acceptées, doit avoir une bonne intention.

Toi qui a accompli le pèlerinage et à qui ALLAH a donné l'opportunité d'aller à Madina, rappelle-toi alors que tu a marché sur cette terre bénie, qu'elle est la terre sur laquelle ont marché les deux plus honorables pieds et la ville dans laquelle la meilleure des créatures, le dernier des prophètes Muhammad (paix et bénédiction de DIEU sur lui) a vécu ; apprends sa sounnah et sa vie, suis son chemin et tu seras guidé.

Sources : *centre islamique de la Réunion*